Revit - Perfectionnement



Public

Bureaux d'étude, bureaux d'architecture, dessinateurs, gestionnaires immobiliers.

Prérequis

- Être utilisateur du logiciel Revit ou avoir suivi une formation de base à l'utilisation du logiciel Revit
- Etre capable de créer et manipuler les vues
- Etre capable de dessiner en 2D et 3D (murs, toitures, dalles, annotations...)
- Utiliser les familles

Objectifs

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable :

- D'utiliser les outils de base du logiciel Revit;
- De modéliser des éléments de construction;
- De publier un avant-projet de construction simple grâce au logiciel Revit.

Il s'agit d'un cours pratique sur l'appropriation du logiciel Revit afin de réaliser la maquette numérique d'un projet.

Réaliser un gabarit d'entreprise

- représentation graphique (cotations, niveaux, cartouches, annotations diverses)
- gestion de l'arborescence (filtres, regroupements, noms de vues)
- gabarits de vues
- sous-projets
- phases

Différences Revit / Revit LT et stratégie pour contourner certaines limitations

La collaboration

- partage d'un projet au sein de l'entreprise
- intégration et exploitation d'un fichier 3D externe (SketchUp)
- importation et exploitation d'un fichier de géomètre
- l'export IFC
- la classification BB/SfB
- la stabilité et les techniques spéciales

Les modélisations avancées

- murs rideaux complexes
- murs multi-matériaux (base ytong, couvre-mur, soubassement, ...)
- comparaison murs composites, murs à composants séparés

toitures complexes

Les nomenclatures : exploitation des données (surfaces, calculs, vues, ...)

Les familles

- familles pour l'esquisse
- familles imbriquées
- familles pour murs à composants séparés

Les détails : réalisation de détails 2D dynamiques

Dynamo: introduction à la programmation visuelle

La formation sera articulée autour d'un exercice fil rouge permettant d'appréhender la méthodologie générale d'un projet depuis l'esquisse jusqu'à l'exécution.

Informations pratiques

- > Droit d'inscription
 - Cette formation est agréée "chèques formation".
- Certificat Attestation
 Attestation de participation.
- > Aides sectorielles à la formation

Formation agréée Cefora (https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200) --> formation gratuite sous certaines conditions pour les travailleurs de la CP200

Pour en savoir plus et découvrir la procédure d'inscription, consultez l'onglet Fonds sectoriels de formation. (https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation)

